PM/SS

IVRY S/SEINE

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

AVENUE MAURICE THOREZ (R D.154A)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'un déménagement va être effectué avenue Maurice Thorez par la société Grokosto Déménagement – 1 Moulin des Bassins – 94800 Villejuif, agissant pour le compte d'une riveraine domiciliée – 66 bis avenue Maurice Thorez – 94200 Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **avenue Maurice Thorez** au droit du n°66 bis le **30 mai 2023** de **9 heures** à **15 heures :**

- **Neutralisation de trois places de stationnement et d'une partie du trottoir** afin d'y installer un camion et un monte-meuble avec tunnel : la circulation des piétons sera maintenue.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée du déménagement.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY S/SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M le Directeur du SAMU,
- Monsieur le Responsable du S^{ce} Territorial Ouest-D.T.V.D du Conseil Départemental du Val de Marne
- D.T.S.P (voies départementales),
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Grokosto Déménagement – 1 Moulin des Bassins – 94800 Villejuif.

FAIT EN MAIRIE, LE 10 MAI 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 (Val-de-Marne)

PUBLIE SUR ivry94.fr
LE 11 MAI 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 (Val-de-Marne)

Nathalie Leberthon